■ Electropro S.A., à Neuchâtel, exploitation d'une entre-prise générale d'installations électriques et de systèmes de com-munication, etc. (FOSC du 18.02.2003, p. 8). Division de 500 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts, en 500'000 actions de CHF 1. Capital-actions: CHF 500'000, entièrement li-béré, divisé en 500'000 actions de CHF 1, nominatives liées selon statuts. Statuts modifiés le 05.05.2003. Signature collective à deux a été conférée à Bron Katia, des et aux Hauts-Geneveys. Si-gnature collective à deux avec Bron Katia, a été conférée à Cargnature collective à deux, avec Bron Katia, des et aux nauts-Geneveys. Signature collective à deux, avec Bron Katia, a été conférée à Cardoso Antonio, du Portugal, à Marin-Epagnier, Michel Daniel, de Bönigen, aux Verrières, Perrot-Minot Philippe, de France, à Morteau, F, et Riccitelli Raphaël, d'Italie, à Peseux.

Journal no 1152 du 08.05.2003

(00989814 / CH-645.1.008.371-2)